

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 6

**Résolutions adoptées à la 917^e séance
tenue le 12 mars 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 15 avril 2002

E-917-5 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE LICENCE MICROSOFT CAMPUS
AGREEMENT À UN REVENDEUR AGRÉÉ

Le Comité exécutif

1. renouvelle le *Campus Agreement* de Microsoft via le revendeur autorisé INSO, étant entendu que le coût est payable en une seule fois à la date anniversaire, selon le document A-16/917^e/494 déposé aux archives ;
2. autorise le vice-recteur exécutif, M. Michel Trahan, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ladite entente pour et au nom de l'Université.

E-917-6 CONTRAT RELATIF AUX INTERURBAINS

Le Comité exécutif

1. accorde le contrat de service interurbain à Bell Canada, pour une durée d'un an renouvelable pour deux périodes additionnelles, selon le document A-16/917^e/495 déposé aux archives ;
2. autorise le vice-recteur adjoint aux TIC, M. Pierre Bordeleau, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ledit contrat pour et au nom de l'Université, après qu'il aura été visé par le Bureau des affaires juridiques.

E-917-7 CRÉATION DE LA CHAIRE HYDRO-QUÉBEC EN GESTION INTÉGRÉE DES
RISQUES ET EN FINANCE MATHÉMATIQUE

Le Comité exécutif

1. crée la *Chaire Hydro-Québec en gestion intégrée des risques et en finance mathématique de l'Université de Montréal*, selon le document A 16/917^e/496 déposé aux archives ;
2. autorise le recteur, M. Robert Lacroix, et le vice-recteur à la recherche, M. Alain Caillé, à signer l'entente relative à ladite chaire pour et au nom de l'Université, après qu'elle aura été visée par le Bureau des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 6

**Résolutions adoptées à la 917^e séance
tenue le 12 mars 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 15 avril 2002

E-917-8 BAIL DES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (PUM)

Le Comité exécutif

1. approuve le cautionnement stipulé à l'article 50 du bail à être signé par les Presses de l'Université de Montréal (PUM) pour les locaux sis au 3535 chemin Queen Mary, bureau 206, pour la période commençant le 1^{er} janvier 2002, selon le document A-16/917^e/498 déposé aux archives ;
2. autorise le vice-recteur exécutif, M. Michel Trahan, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ledit bail pour et au nom de l'Université de Montréal agissant à titre de caution.

E-917-9 CONTRAT D'ALLIANCES CORPORATIVES AVEC LES BRASSERIES MOLSON

Le Comité exécutif

1. approuve le contrat d'alliances corporatives avec les Brasseries Molson qui devient commanditaire exclusif dans le domaine brassicole de l'équipe de football Les Carabins de l'Université de Montréal, selon le document A-16/917^e/499 déposé aux archives ;
2. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ledit contrat, pour et au nom de l'Université, après qu'il aura été visé par le Bureau des affaires juridiques.

E-917-10.1 PROJET DE CORRECTIFS À LA VENTILATION DE L'ANIMALERIE DU PAVILLON LILIANE-DE-STEWART

Le Comité exécutif

1. accorde à la firme « SCI Spénova Construction Inc. », le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de construction en entreprise générale relatif aux correctifs à la ventilation de l'animalerie du Pavillon Liliane-de-Stewart, selon le document A-16/917^e/505 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer tout contrat nécessaire pour donner effet à ce qui précède;
3. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout changement et tout ajout au contrat, sous réserve que la valeur totale de ces changements et ajouts n'excède pas 10% du montant du contrat.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 6

**Résolutions adoptées à la 917^e séance
tenue le 12 mars 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 15 avril 2002

E-917-10.2 PROJET DE MODERNISATION MAJEURE DE LA CAFÉTÉRIA DU PAVILLON
3200 JEAN-BRILLANT

Le Comité exécutif

1. accorde à la firme « DEJEAN CONSTRUCTION INC.. », le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de construction en entreprise générale, relatif aux travaux de modernisation majeure de la cafétéria du Pavillon 3200 Jean-Brillant, selon le document A-16/917^e/505 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer tout contrat nécessaire pour donner effet à ce qui précède, pour et au nom de l'Université.

E-917-11 CONTRAT D'EMPHYTEOSE ET ENTENTE RELATIVE AU STATIONNEMENT
ENTRE LE CNRC ET L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Comité exécutif

1. approuve le contrat d'emphytéose et l'entente relative au stationnement avec le Conseil National de la Recherche du Canada (CNRC), selon le document A-16/917^e/497 déposé aux archives ;
2. autorise le vice-recteur exécutif, M. Michel Trahan, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer lesdits contrat et entente pour et au nom de l'Université, après qu'ils auront été visés par le Bureau des affaires juridiques.

E-917-12 EMPRUNT PAR VOIE D'ÉMISSION D'OBLIGATIONS

Il est résolu

1. QU'un emprunt jusqu'à concurrence d'un montant de 20 000 000 \$ soit contracté par la corporation sous réserve des autorisations requises du ministre de l'Éducation selon l'un des deux (2) modes suivants :
 - A) en accordant au ministre des Finances du Québec le mandat de représenter la corporation et d'agir pour son compte et en son nom aux fins suivantes :
 - a) de placer cet emprunt par voie d'une ou plusieurs émissions d'obligations ;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 6

**Résolutions adoptées à la 917^e séance
tenue le 12 mars 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 15 avril 2002

-
- b) de négocier les modalités de l'emprunt ;
 - c) de désigner une société de fiducie, pour agir à titre de fiduciaire pour les porteurs d'obligations, un conseiller juridique et un imprimeur ;
 - d) de négocier le coût de rétention des services de la société de fiducie, du conseiller juridique et de l'imprimeur ainsi désignés ; ou
- B) en contractant cet emprunt auprès de financement-Québec ;
2. QU'une demande soit faite au ministre de l'Éducation d'accorder, au nom du gouvernement, une subvention à même les crédits votés annuellement à cette fin par le Parlement pour pourvoir au paiement en capital et intérêts dudit emprunt ;
 3. QUE, dans la mesure où l'emprunt s'effectue par émission d'obligations, la corporation garantisse l'emprunt par le transfert de son patrimoine à un patrimoine fiduciaire de la créance que représente la subvention accordée par le ministre de l'Éducation, ce patrimoine fiduciaire étant constitué auprès de la société de fiducie pour le bénéfice des porteurs d'obligations ;
 4. QUE, dans la mesure où l'emprunt est contracté auprès de Financement-Québec, la corporation garantisse l'emprunt par une hypothèque mobilière sans dépossession consentie en faveur de Financement-Québec et portant sur la subvention précitée ;
 5. QUE n'importe lequel des officiers de la corporation, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient et ils sont par les présentes, autorisés au nom de la corporation, à signer tout contrat ou document relatif à l'emprunt, à consentir à toutes les clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les présentes, à recevoir le produit net de l'emprunt ou, le cas échéant, à consentir à ce qu'il soit reçu par la société de fiducie et à en donner bonne et valable quittance, à poser tous actes et à signer tous documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes ;
 6. QUE la présente résolution remplace toutes les résolutions antérieurement adoptées pour les mêmes fins.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 6

**Résolutions adoptées à la 917^e séance
tenue le 12 mars 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 15 avril 2002

E-917-13.1 NOMINATION DE LA DIRECTRICE DE LA PLANIFICATION ET DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Le Comité exécutif nomme Mme Francine Bourget directrice de la planification et du développement des ressources humaines pour un mandat de cinq ans, soit du 8 avril 2002 au 7 avril 2007.

E-917-13.2 NOMINATIONS ET RENOUELEMENT DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS ET DE CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux nominations et au renouvellement de nominations de professeurs et de chercheurs dont les noms paraissent au document A-16/917^e/501.1 déposé aux archives, et sur lesquelles le Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie a donné un avis favorable.

E-917-13.3 NOMINATION DU TITULAIRE DE LA CHAIRE EN NOTARIAT

Le Comité exécutif nomme M. Pierre Ciotola, professeur titulaire à la Faculté de droit, titulaire de la *Chaire du notariat*, pour un mandat unique venant à échéance le 31 mai 2004.

E-917-13.4 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE L'UNIVERSITÉ AU COMITÉ DE GESTION DU FONDS AQUINAS

Le Comité exécutif propose de nommer M. Jacques Frémont (doyen de la Faculté de droit) membre du Comité de gestion du Fonds Aquinas pour un mandat de quatre ans se terminant le 31 mai 2005.

E-917-13.5 DÉMISSIONS

Le Comité exécutif accepte la démission des personnes dont les noms paraissent au document A-16/917^e/510.1 déposé aux archives ;

E-917-14.1 OCTROI DE GRADES SUPÉRIEURS

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs conformément au document A-16/917^e/503 déposé aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 6 de 6

**Résolutions adoptées à la 917^e séance
tenue le 12 mars 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 15 avril 2002

E-917-14.1 OCTROI DE PREMIERS GRADES

Le Comité exécutif décerne les premiers grades conformément aux documents de la série A-16/917^e/504 (série 504 à 504.14) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

Le secrétaire général,
Michel Lespérance